



Montreuil le 26 novembre 2024,

## Déclaration liminaire de boycott du CSA-SCR de la DG, de la TGD et du SARC

Monsieur le Président,

Le 19 novembre 2024, la délégation UNSA-CGC avait choisi de ne pas assister à l'instance de la formation spécialisée pour la TGD.

Sans surprise, nous ne resterons pas pour assister aux échanges consacrés au CSA de ce jour. Mais, il est de notre devoir de nous présenter, ce matin, devant vous pour en expliquer les raisons.

Tout d'abord, nous tenons à saluer le travail préparatoire des équipes du PSG et des représentants des services présents qui n'ont évidemment aucune responsabilité quant à notre absence des débats. De plus, la qualité du dialogue social de cette instance n'est pas mise en cause. En outre, nous ne sommes pas sans intérêt pour les agents de la DG, du SARC et depuis peu de la TDG que nous représentons. Vous avez d'ailleurs reçu les questions diverses que nous avons souhaité porter à votre connaissance. Nous y reviendrons plus tard dans notre déclaration.

Dans le contexte actuel d'évolutions salariales extrêmement préjudiciables pour l'ensemble des agents, nous ne pouvons rester sans agir face à cette situation.

Comme rappelé dans notre précédente déclaration, la commission des finances de l'Assemblée Nationale a approuvé, le 12 novembre dernier, une mesure visant à modifier les conditions d'arrêt maladie pour les fonctionnaires. Depuis, le gouvernement a décidé de s'attaquer également aux agents contractuels en soumettant au Conseil commun de la fonction publique du 3 décembre prochain un projet de décret réduisant l'indemnisation des contractuels durant leurs arrêts maladie et ce alors que la mesure pré-citée n'a pas encore été actée par le parlement pour les fonctionnaires.

Mépris flagrant pour les agents du service public, cette nouvelle provocation est une démonstration d'un dialogue social irrespectueux venant du Ministre de Fonction Publique.

Dans notre déclaration liminaire pour la formation spécialisée de la DG et du SARC du 15 octobre dernier, nous vous alertions sur les situations d'exposition identifiées dans le DUERP de la DG dont le constat était le suivant : la qualité de vie au travail se dégrade particulièrement entraînant des situations de souffrance au travail à la Direction Générale.

Selon les résultats de l'observatoire interne pour la Direction Générale, tout va très bien, tout va très bien !

Non, M. Le Président, tout ne va pas très bien. C'est l'occasion pour nous de vous sensibiliser :

- sur la situation des agents de retour après une longue absence pour raison de santé (CLD, CLM, congés maternité...). Comment ces agents dont la situation personnelle était déjà délicate de par leur santé peuvent-ils aller bien lorsqu'ils ne retrouvent pas leur poste à leur retour ? Comment ces agents peuvent-ils aller bien lorsqu'ils récupèrent 100 % de leur portefeuille alors qu'ils reprennent le travail à temps partiel thérapeutique ?
- sur la situation des agents parisiens de la TGD concernés par le non-renouvellement du bail du Vitalys qui ne savent pas où ils seront relocalisés ;
- sur la situation des utilisateurs de l'outil Osmose qui n'ont pas d'information concernant la continuité de ce service prochainement arrêté.

Ces situations participent au mal-être constaté à la Direction Générale que le contexte national vient aggraver.

Nous vous remercions de votre attention.

Les élus UNSA-Douanes/CGC